



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLOLINE 100

Page: 1

Date de compilation: 08/12/2014

Révision: 02/02/2016

N° révision: 3

### Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: FLOLINE 100

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Chain Lubricant.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: [customer-service@rocol.com](mailto:customer-service@rocol.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

### Section 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 2: H411

Effets indésirables: Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes de danger: GHS09: Environnement



Mentions d'avertissement: Attention

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLOLINE 100

Page: 2

**Conseils de prudence:** P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Éliminer le contenu/réceptacle dans.

## 2.3. Autres dangers

**PBT:** Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

## Section 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Ingrédients dangereux:

PHENOL, ISOBUTYLENATED, PHOSPHATE (3:1)[TRIPHENYL PHOSPHATE > 25%]

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
273-065-8	68937-40-6	-	Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410	1-10%

PHENYLAMINE DERIVATIVE

270-485-3	68442-68-2	-	Aquatic Chronic 3: H412	1-10%
-----------	------------	---	-------------------------	-------

## Section 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau.

**Inhalation:** Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau:** Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Mousse d'alcool ou de polymère. Poudre chimique inerte.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLOLINE 100

Page: 3

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

## Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Préc's pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

### 6.4. Référence à d'autres sections

## Section 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Cond's pour la manipulation:** Éviter tout contact direct avec la substance. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Éloigner de la lumière solaire directe.

**Emballage approprié:** A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition:** Donnée non disponible.

### DNEL/PNEC

**DNEL / PNEC** Donnée non disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire n'est pas normalement requise.

**Protection des mains:** Gants de protection.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau:** Vêtement de protection.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLOLINE 100

Page: 4

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État:** Liquide

**Couleur:** Jaune clair

**Odeur:** Odeur à peine perceptible

**Degré d'évaporation:** Négligeable

**Comburant:** Non comburant (selon les critères CEE)

**Solubilité dans l'eau:** Insoluble

**Viscosité:** Oléagineux

**Viscosité, valeur:** 240 cSt

**Viscosité, méthode:** Kinematic viscosity in 10<sup>-6</sup> m<sup>2</sup>/s at 40°C (ISO 3104/3105)

**Point/Domaine d'ébul. °C:** > 200

**Point/Domaine de fusion °C:** < 0

**Pt d'éclair °C:** > 270

**Auto-inflammabilité °C** > 230

**Densité relative:** 0.98

### 9.2. Autres informations

**Autres informations:** Donnée non disponible.

## Section 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique:** Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter:** Chaleur. Lumière solaire directe.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières à éviter:** Oxydants forts. Réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomp. dang:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

## Section 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLOLINE 100

Page: 5

## Ingrédients dangereux:

### PHENOL, ISOBUTYLENATED, PHOSPHATE (3:1)[TRIPHENYL PHOSPHATE > 25%]

DERMAL	RAT	LD50	> 2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	> 5000	mg/kg

### PHENYLAMINE DERIVATIVE

ORAL	RAT	LD50	>5000	mg/kg
ORAL	RBT	LD50	>10000	mg/kg

**Toxicité:** Donnée non disponible.

## Symptômes / Voies d'exposition

**Contact avec la peau:** Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

## Section 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Ingrédients dangereux:

#### PHENOL, ISOBUTYLENATED, PHOSPHATE (3:1)[TRIPHENYL PHOSPHATE > 25%]

Daphnia magna	48H EC50	0.202	µg/l
FISH	96H LC50	0.8	mg/l

#### PHENYLAMINE DERIVATIVE

ZEBRAFISH (Brachydanio rerio)	96H LC50	920	mg/l
-------------------------------	----------	-----	------

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité:** Légèrement biodégradable seulement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation:** Aucune bioaccumulation éventuelle.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité:** Rémanent. Insoluble dans l'eau. Absorbé rapidement par la terre.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLOLINE 100

Page: 6

## Section 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des emballages:** Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

## Section 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU:** UN3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition:** MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(contains PHENOL, ISOBUTYLENATED, PHOSPHATE (3:1)[TRIPHENYL PHOSPHATE > 25%])

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe de transport:** 9

### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage:** III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Dangereux pour l'environnement:** Oui

**Polluant marin:** Oui

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Précautions particulières:** Pas de données disponibles

## Section 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

## Section 16: Autres informations

### Autres informations

**Autres informations:** Directives de la 1999/45/EC concernant la classification, l'emballage et l'étiquetage de préparations dangereuses.

Directives de la CE 91/155/EEC définissant l'application et les dispositions détaillées du système d'informations spécifiques concernant les préparations dangereuses.

**Phrases de rubrique 2 et 3:** H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[suite...]

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLOLINE 100

Page: 7

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Désistement juridique:** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

